



## tromperie sur le compteur d'eau lors d'une vente

Par **Wild07**, le **11/02/2009** à **22:37**

bonjour,

je viens d'acquérir une maison et apres une semaine j'ai voulu souscrire un abonnement a l'eau et surprise ce que j'avais pris pour mon compteur d'eau n'est en fait qu'un sous compteur.

le compteur en question est en fait situé chez un autre voisin et l'abonnement est sous le nom de mon ancien proprietaire et voisin qui me l'az comfirmé et demandé de mettre un compteur d'eau chez moi.

Etant donné que j'etais trompé et rien n'ai mentionne au sujet du compteur d'eau dans l'acte notariale, ai je une possibilité de recours contre l'ancien propriétaire ou dois je faire faire des travaux à mes frais?